



Avis de publicité N°10

**Prestations de service
d'aide par le travail relative à la
mise à disposition de 1 personne
(tri, affranchissement et
distribution du courrier, autres
petits travaux).**

*if*ce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



S O M M A I R E

1. L'objet de l'avis de publicité	3
2. Le contexte	3
3. Les attentes	3
4. Conditions particulières	3
4.1 Identification de l'établissement passant commande	3
4.2 Délais et contacts	4
4.3 Modalités de paiement	4
4.4 Contenu et présentation de la proposition	4
4.5 Durée de validité des offres	5
4.6 Durée du contrat	5
4.7 Prix	5
4.8 Descriptif technique	5
5. Classement des offres	5
6. Attribution de compétences	6
7. Proposition de prix	7
8. Attestation sur l'honneur	8



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



1. L'objet de l'avis de publicité

Le présent avis de publicité a pour objet des prestations de service d'aide par le travail relative à la mise à disposition d'une personne dont la nature du poste de travail à pourvoir présente les caractéristiques suivantes : tri, affranchissement et distribution du courrier, autres petits travaux, gérés par le site administratif de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) Route de troche – 19230 POMPADOUR

« Marché réservé au sens de l'article L.2113-12 du code de la commande publique »

2. Le contexte

L'établissement public national à caractère administratif Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), placé sous la tutelle des Ministères chargés de l'Agriculture et des Sports, l'IFCE est un opérateur public, prestataire de services destinés à l'ensemble des acteurs de la filière cheval, à la demande de l'Etat, des organisations socioprofessionnelles et des collectivités locales.

3. Les attentes

Les attentes de l'IFCE concernant le prestataire retenu sont :

Un fournisseur rentrant dans le cadre de l'article 36 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, à savoir un établissement ou un service d'aide par le travail.

Nous considérons qu'un déplacement des candidats sur les lieux est obligatoire pour fournir une offre de prestations convenable, et apprécier les difficultés du poste à pourvoir.

Les rendez-vous sur le site sont à prendre auprès de Daniel TAYSSE responsable du service logistique. (05 55 73 83 62)

4. Conditions particulières

4.1 Identification de l'établissement passant commande

**Institut Français du Cheval et de l'Equitation
Service travaux – Pôle logistique
Route de Troche – BP6
19230 ARNAC POMPADOUR**



4.2 Délais et contacts

**Date limite de remise des réponses :
Mardi 30 juin 2020 à 12 heures**

Les réponses doivent être transmises à l'adresse ci-dessous et en priorité **par voie électronique**:

**IFCE
Daniel TAYSSE
Service Logistique
Route de Troche – BP 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
Tel : 05 55 73 83 62
daniel.taysse@ifce.fr**

Autre contact pour toute demande de renseignements techniques.

**IFCE
Patrice DUPUY
Service Logistique
Route de Troche – BP 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
Tel : 06 66 80 02 61**

4.3 Modalités de paiement

Le paiement est effectué dans le délai de 30 jours Les factures doivent obligatoirement à adressées via Chorus.

Attention : tous les documents relatifs au marché, facture comprise, doivent comporter le numéro du marché et être déposé dans Chorus

4.4 Contenu et présentation de la proposition

Chaque réponse devra contenir :

1. La présentation de la société.
2. Le bordereau de prix
3. CV de chacun des candidats
4. Méthode d'intégration de la personne dans l'établissement
5. Une attestation sur l'honneur (jointe en annexe).
6. Un relevé d'identité bancaire



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Les contrats sont régis par les lois et règlements français exclusivement. Il est précisé que tout document ou correspondance relatif au marché devra être rédigé en langue française exclusivement.

4.5 Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de 3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

4.6 Durée du contrat

Le contrat débutera au jour de sa notification pour une durée de 2 ans reconductible 1 fois 1 an.

4.7 Prix

Les prix doivent être présentés sous forme de prix unitaires horaires hors taxes. Tous les frais annexes (déplacements, etc.) doivent être inclus. Les prix sont fermes pendant la première année d'exécution du marché. Ils sont ajustables à partir du treizième mois d'exécution du marché sur présentation du nouveau tarif soumis à l'approbation de la personne publique. En cas d'augmentation la personne publique se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis ni indemnité.

4.8 Descriptif technique

La nature du poste de travail occupé présentera les caractéristiques suivantes : tri, affranchissement et distribution du courrier, ramassage des poubelles, des papiers et divers autres petits travaux.

Horaires de travail quotidien :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Une formation complémentaire sera réalisée en interne.

La personne devra être autonome dans ses déplacements, ou le prestataire s'engage à réaliser ceux-ci.

Les produits et matériel pour ce poste, sont fournis par le responsable de site, excepté pour les EPI qui devront être fournis par le prestataire.

5. Classement des offres

Les propositions seront évaluées sur les critères suivants :

- Aptitude de la personne proposée : 60%
- Prix : 40 %

*if*ce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



6. Attribution de compétences

En cas de litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, il est fait attribution de juridiction au Tribunal Administratif Tribunal administratif de NANTES sis 6 allée de l'Ile-Gloriette – BP 24111 – 44041 NANTES CEDEX (☎ : 02 40 99 46 00 - Fax : 02 40 99 46 58 - Courriel : greffe-ta.nantes@juradm.fr)

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



7. Proposition de prix

Prestation de Service

Désignation De la personne proposée	Prix unitaire HT par journée	Observation

TVA applicable :

A le

Désignation du candidat
(raison sociale, SIRET, NAF, adresse et téléphone)

Nom, prénom et qualité du signataire
(cachet et signature)

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



8. Attestation sur l'honneur

Je soussigné

En qualité de

Agissant pour le compte de (société) :

..... (ou en mon nom propre)

Adresse :

.....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE :

- la société que je représente a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3, L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 du Code du travail.

Fait à le